



COMMUNIQUÉ

Liberté de conscience, liberté d'expression, liberté politique, piliers démocratiques.

Salman Rushdie, un crime contre la liberté.

L'agression criminelle contre Salman Rushdie fait éclater au grand jour, une fois encore, la violence de l'islamisme quand il veut imposer son dogme et ne reconnaît ni la liberté de conscience ni la liberté d'expression.

De tous temps, les extrémistes religieux veulent imposer la soumission à tous, croyants et non-croyants, à n'importe quel prix. Aujourd'hui, c'est l'islam politique qui, pour assurer son emprise sur les consciences et l'embrigadement d'esprits fanatisés, veut répandre la peur par, l'intimidation, la menace, l'emprisonnement, la torture, et la mise à mort des femmes et des hommes qui refusent de se soumettre.

L'islamisme, dont nous ne devons jamais oublier que les premières et plus nombreuses victimes sont les populations de confession ou d'origine musulmanes. C'est ce qu'illustre la fatwa de condamnation à mort, émise en 1989 contre Salman Rushdie par l'Ayatollah Khomeini « guide suprême » de la république islamique iranienne et premier responsable de cette tentative de meurtre dont la lâcheté n'a d'égale que l'abjection.

Condamnation à mort pour avoir critiqué une religion, une idée, en l'occurrence l'islam, et dont la sentence vient d'être exécutée 33 ans plus tard par un fanatique né 10 ans après qu'elle ait été formulée.

Aucun pouvoir religieux obscurantiste n'a jamais fait la moindre concession. Par son essence totalitaire et ses certitudes dogmatiques, il ne peut admettre la liberté de conscience, et ses corollaires, le doute critique, la liberté de choix, spirituel, philosophique, sexuel ou politique, la liberté citoyenne, la liberté politique.

La liberté de conscience donne à chacune et à chacun, le droit de croire et de ne pas croire, de pratiquer telle ou telle religion, d'en changer ou d'en avoir aucune, d'être religieux, athée, agnostique ou indifférent à la religion.

La liberté d'expression inclut le doute critique et le droit d'irrévérence envers les pouvoirs, quels qu'ils soient, politiques, religieux ou autres.

Les choix spirituels et philosophiques individuels sont intimes et relèvent de l'égalité des droits.

En démocratie, le débat d'idées a pour seule limite son propre dévoiement quand il devient l'expression du rejet de l'autre, de la haine de la différence, du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie.

Particulièrement attaché aux fondements démocratiques de la République, le Grand Orient de France réaffirme le droit essentiel à la liberté de conscience et à la liberté d'expression, piliers d'une véritable citoyenneté, de l'émancipation et de l'autonomie de chacune et chacun,.

Le Grand Orient de France se tiendra toujours aux côtés des combattants de la liberté dont Salman Rushdie est aujourd'hui, en ces tristes circonstances, un symbole exemplaire.

Paris, le 16 août 2022